

Fiche d'inscription 2021-2022

Stages d'arts plastiques ADULTES

1 – Stages *cochez le ou les stage(s) souhaité(s)*

- PEINTURE A L'HUILE** : 27 et 28 novembre 2021
- PEINTURE ACRYLIQUE ET JEUX DE SUPPORTS** : 12 et 13 mars 2022
- CRAYONS DE COULEURS ET AQUARELLE** : 11 et 12 juin 2022

Les stages ont lieu au Centre Culturel Lucie-Aubrac les samedis et dimanche de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30. Tarif : 58€ / stage – une liste de matériel vous sera transmise en amont.

2 – Renseignements

Nom et prénom :

Date de naissance (pour les mineurs) :

Nom du responsable légal (pour les mineurs) :

Adresse :

Téléphone(s) :

Mail :

Par quel moyen voulez-vous recevoir les informations concernant les stages au cours de l'année ? *cochez le moyen souhaité*

- Uniquement par mail Uniquement par courrier Par mail et courrier

Écrivez tout ce qui vous semble utile de nous communiquer (ex: précautions médicales, allergies...):

AUTORISATIONS

Je soussigné(e), M ou Mme

autorise la publication sur le site de la ville ou dans la presse locale de photo de mon enfant ou de moi-même dans le cadre des Ateliers d'Arts Plastiques

autorise mon enfant à quitter le Centre Culturel après le stage:

Seul Accompagné de (Nom Prénom) :

Obligatoire

Accepte que les informations personnelles transmises au moment de l'inscription soient traitées par la ville de Trignac (SVAC) pour établir ses statistiques annuelles et justifier de l'application des tarifs. Vous pouvez accéder à vos données, les rectifier, demander leur effacement à l'issue de l'année en cours ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Fait à , le Signature :

3 - Tarif et règlement *partie réservée au Service Vie Associative et Culturelle*

- 58€** pour le stage **PEINTURE**, réglé le , par
- 58€** pour le stage **ACRYLIQUE**, réglé le , par
- 58€** pour le stage **CRAYONS**, réglé le , par



Conditions générales de fonctionnement Stage d'arts plastiques

- 1-** Le tarif des stages est le suivant :
Stage adultes : 58€ TTC par personne.
Stage enfants et jeunes : 65€ TTC par personne
Le matériel est fourni pour les stages enfants et adolescents. Pour les adultes, une liste du matériel nécessaire vous sera communiquée 2 semaines environ avant le stage.
- 2-** Il faut un minimum de 5 personnes pour que le stage puisse avoir lieu. En cas d'annulation, vous pourrez vous faire rembourser selon les conditions de remboursement ci-dessous (art. 6).
- 3-** Vous pouvez vous pré-inscrire auprès du Service Vie Associative et Culturelle, mais l'inscription est définitive seulement lors du règlement du stage dans sa totalité.
- 4-** Le règlement doit être effectué en une seule fois et au plus tard une semaine avant le début du stage (chèque à l'ordre *du Trésor Public*). Sans règlement, vous ne serez pas autorisé à participer au stage. Un reçu vous sera donné lors de votre règlement.
- 5-** Toute annulation doit être effectuée auprès du Service Vie Associative et Culturelle au plus tard 48h avant la date du stage.
- 6-** Le remboursement du stage est possible en cas d'annulation par la ville ou sur présentation d'un justificatif médical. Le remboursement s'effectue sous un délai d'environ deux mois après transmission d'un RIB auprès du Service Vie Associative et Culturelle.
- 7-** Les inscriptions et les règlements ont lieu uniquement au Service Vie Associative et Culturelle

Centre Culturel Lucie-Aubrac, 6 rue de la Mairie, 44 570 Trignac

Horaires d'ouverture

PERIODE SCOLAIRE: le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 17h
et le mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h30

VACANCES SCOLAIRES : mardi et jeudi de 15h à 17h, mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et vendredi de 14h à 17h.

Tel : 02 40 90 32 48 / centre-culturel@mairie-trignac.fr / www.mairie-trignac.fr

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription pour les stages d'arts plastiques.

Fait à

le

Signature (représentant légal si mineur) :